



## Pole emploi problème jours

-----  
Par Hades03

Bonjour, le 13 septembre je suis licencié, la je viens de voir la période de référence calcul retenue est au 14/01/2020 au 13 septembre 2022 soit 1066j. Après avoir vérifié suite à un doute je trouve 1004j, par contre j'ai compter tous les mois entiers, j'ai 92j jours arrêt.

Donc il on pris 974j, moi sa fais 912j. J'ai envoyé une réclamation car je ne comprends cette écart et cela me désavantage les problèmes on commencé à ma demande de droit option, le lundi il a reçu mon salaire en 5min l'histoire bouclé et tous par mail. Cela et til normal. Merci